

La Constitution de la Ve République

Extraits de la Constitution de la Ve République. 1958

Article 6 Le Président de la République est élu pour sept ans² par un collège électoral¹

Article 8 Le Président de la République nomme le Premier Ministre. Sur la proposition du Premier Ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement.

Article 10 Le Président de la République promulgue les lois

Article 12 Le président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et des Présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Article 15 Le Président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la Défense nationale.

Article 21 Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la Défense nationale. Il assure l'exécution des lois

Article 24 Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques. Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.

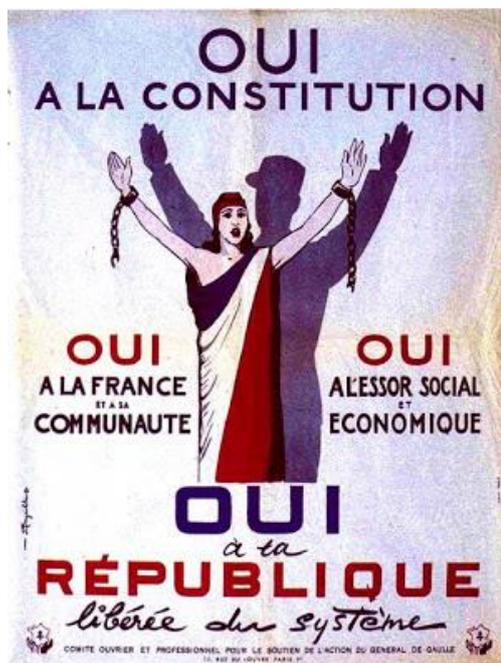
Les députés à l'Assemblée nationale, dont le nombre ne peut excéder cinq cent soixante-dix-sept, sont élus au suffrage direct.

Le Sénat, dont le nombre de membres ne peut excéder trois cent quarante-huit, est élu au suffrage indirect. Il assure la représentation des collectivités territoriales de la République.

Article 49 L'Assemblée Nationale met en cause la responsabilité du Gouvernement par le vote d'une motion de censure. Une telle motion n'est recevable que si elle est signée par un dixième au moins des membres de l'Assemblée Nationale.

1. A partir de 1962, il est élu au suffrage universel direct

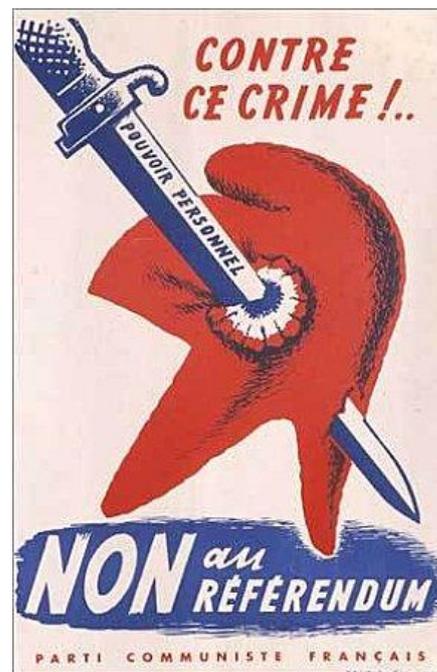
2. A partir de 2002, le Président est élu pour 5 ans (quinquennat)



Affiche en faveur du « oui » à la Constitution de la Ve République

Le projet de Constitution de la Ve République et approuvé par **référendum** le 28 septembre 1958, avec 79 % des suffrages exprimés en métropole.

Référendum = vote des citoyens qui doivent répondre par oui ou par non à une question posée par le gouvernement.



Affiche du Parti Communiste défendant le NON sur le projet de Constitution de la Ve République

Le point de vue d'un opposant à la révision de la Constitution :

« Je ne pense pas qu'il soit sain et démocratique d'investir, comme aujourd'hui, de moyens aussi incontrôlés un seul homme, et pour 7 ans [...]. Un homme élu par 30 millions d'électeurs est forcément très puissant, or, volontairement on n'a prévu aucun contrepoids, aucun partage, aucune institution de contrôle.

D'après Mendès France, *Choisir*, 1974

1. Par qui le président de la République est-il élu en 1958 ?

2. Par qui est-il élu à partir de 1962 ?

3. Quelle est la durée du mandat du président à l'origine ?

4. Quelle est la durée du mandat du président depuis 2002 ?

5. A l'aide des documents, montre que le président de la République a des pouvoirs étendus

6. Quel pouvoir possède le 1^e ministre et son gouvernement ?

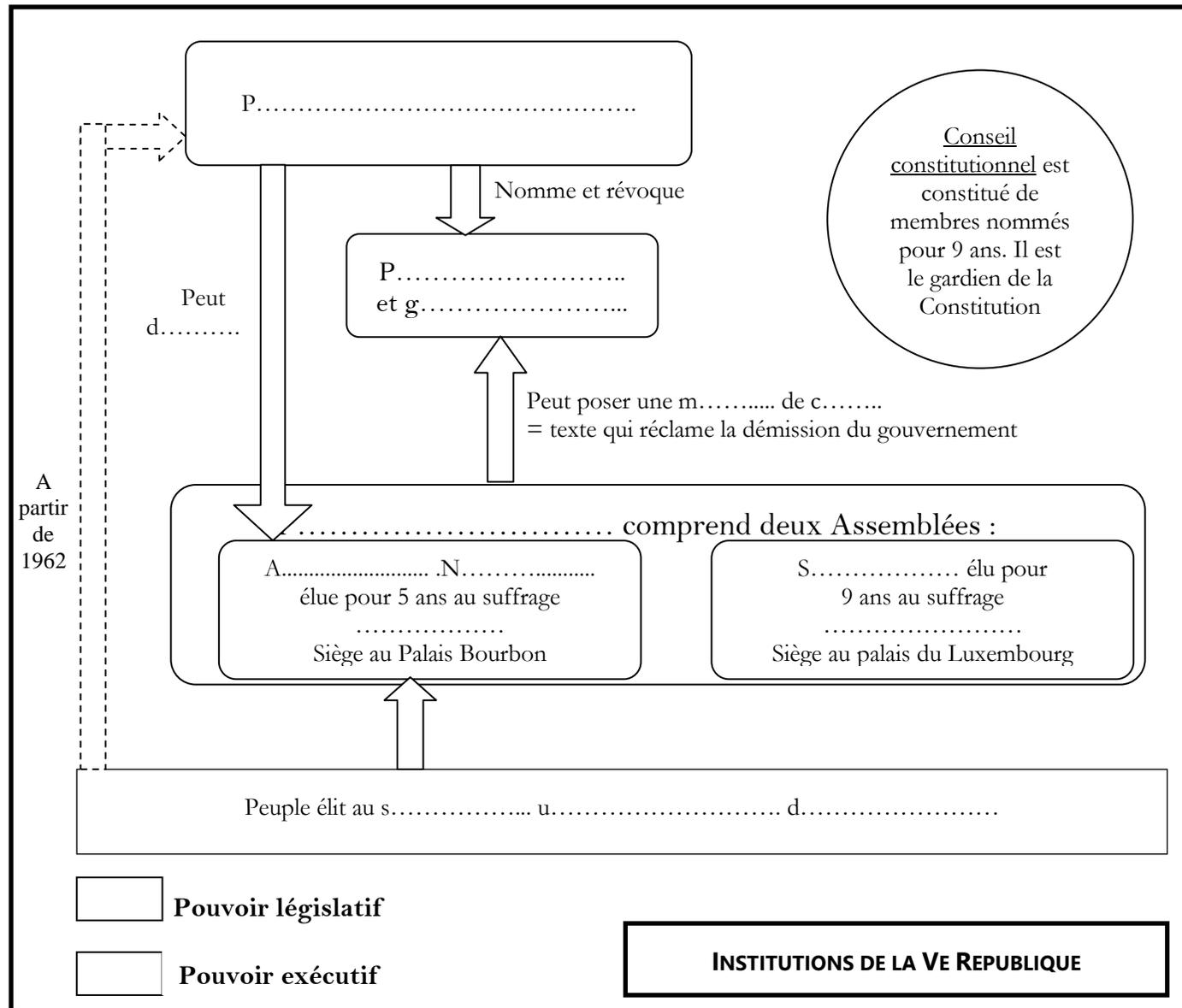
7. Comment le général de Gaulle fait-il approuver la nouvelle Constitution ?

8. Quand la nouvelle Constitution est-elle adoptée ?

9. Pourquoi certains partis politiques se sont opposés à cette nouvelle Constitution ?

10. A partir du texte de la Constitution de la V^e République, remplis l'organigramme de la V^{ème} République

11. Quel est le rôle du Parlement dans cette Constitution ?



12. Quelles sont les deux assemblées du Parlement ?

13. Pour combien de temps sont élus les députés de l'Assemblée nationale lors des élections législatives ?

14. Qui élit les députés de l'Assemblée nationale ?